



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 23 novembre 2010

## Agenda

### Lundi 29 novembre

-15h : **Jean CLUZEL**, membre de l'Académie : « *Démocratie et responsabilité* ».

-Comité secret.

### Lundi 6 décembre

-15h : élection au fauteuil de Roland Drago.

-**S.A.R. Prince El HASSAN de Jordanie**, membre associé étranger de l'Académie : « *Islam et démocratie* ».

### Lundi 13 décembre

-15h : **Rémi BRAGUE**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux de Jean-Marie Zemb* ».

### Lundi 20 décembre

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : **Mireille DELMAS-MARTY**, membre de l'Académie : « *La gouvernance mondiale est-elle démocratisable ?* ».

### Lundi 10 janvier

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h00 : Première séance des « Entretiens de l'Académie » sous la présidence de **Jean BAECHLER** : **Rémi BRAGUE**, membre de l'Académie : « *La légitimité de l'humain* ».

### Lundi 17 janvier

-15h00 : **Jean-David LEVITTE**, membre de l'Académie : « *La diplomatie aujourd'hui* ».

### Lundi 24 janvier

-15h00 : **Alain BESANÇON**, membre de l'Académie : « *La religion de Gustave Flaubert* ».

### Lundi 24 janvier

-15h00 : **François d'ORCIVAL**, membre de l'Académie : « *Élection et pouvoirs du président de la République depuis 1848* ».

## Séance du lundi 22 novembre

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 8 novembre, le président **Jean Mesnard** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

**Yvon Gattaz** a présenté l'ouvrage de **Bertrand Collomb** et **Michel Drancourt** *Plaidoyer pour l'entreprise*, Paris, Bourin éditeur, octobre 2010, 321 pages.

**Marianne Bastid-Bruguière** a présenté l'ouvrage de **Jean-François Billeter**, correspondant de l'Académie (section Morale), *Notes sur Tchouang-tseu et la philosophie*, Paris, Allia, 2010, 111 1p.

Le président **Jean Mesnard** a ensuite passé la parole à **Karlheinz Stierle**, correspondant de l'Académie (section Philosophie), professeur émérite de philologie romane à l'Université de Constance, membre de l'Académie de Heidelberg, associé étranger de l'Accademia nazionale dei Lincei, qui a fait une communication sur le thème « *Conscience de la ville et discours urbain* ». À l'issue de sa communication, **Karlheinz Stierle** a répondu aux questions que lui ont posées **Bertrand Saint-Sernin**, **Alain Besançon**, **Jean-Robert Pitte**, **Jean Baechler**, **Bernard Bourgeois**, **Xavier Darcos** et **Emmanuel Le Roy Ladurie**.

## Remise du Prix Claude Lévi-Strauss

**Valérie Pécresse**, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, remettra le Prix Claude Lévi-Strauss 2010 à **Jean Tirole**, président de Toulouse School of Economics, lors d'une cérémonie qui se déroulera le lundi 29 novembre, à 18 heures, dans la Grande salle des séances. Après l'accueil par le président **Jean Mesnard**, une allocution de **Raymond Boudon**, président du jury, et le discours de la ministre, **Roger Guesnerie**, professeur au Collège de France et membre du jury prononcera la *laudatio* du lauréat.

## Supprimer les notes à l'école ?

Sur *Marianne2.fr*, dimanche 21 novembre : « Idéologues jusqu'au-boutistes, les enragés du pédagogisme veulent désormais supprimer la notation à l'école primaire. Mais loin de servir ceux qu'elle prétend aider, cette réforme favoriserait avant tout les enfants des classes aisées. Il y a trente ans, dans son ouvrage sur les inégalités sociales à l'école (*L'Inégalité des chances*, Hachette Pluriel), **Raymond Boudon**, l'un des maîtres de la sociologie appliquée aux faits (et non aux intentions), avait prévu que le "collège unique" accroîtrait l'inégalité des chances et estimait qu'un renforcement des sanctions positives ou négatives (système de notation, récompenses, punitions, concours) aurait plus d'effet positif sur la réduction des inégalités que leur suppression. Ses analyses n'ont eu guère d'écho, puisque les réformes ont emprunté le chemin inverse de celui qu'il préconisait. La division par trois de la proportion d'élèves d'origine populaire dans les grandes écoles lui a donné raison. »

## Honneurs et distinctions

**Jean-Claude Berthélemy**, correspondant de l'Académie (section Économie politique, statistiques et finance), a été nommé Chevalier dans l'ordre national du Mérite, par décret du Président de la République en date du jeudi 11 novembre.

## Dans la presse et sur les ondes

- Interview de **Bernard Kouchner** sur *ArtClair.com*, lundi 22 novembre : « *Je suis très heureux que **Xavier Darcos** ait accepté de prendre la direction de l'Institut français. Xavier Darcos n'est pas seulement une figure politique nationale, connaissant parfaitement les rouages de l'État et de la vie publique. C'est aussi un homme de savoir et de culture, auteur de nombreux ouvrages. Sa stature intellectuelle vient d'être reconnue par son élection comme secrétaire perpétuel de l'**Académie des sciences morales et politiques**. Il a donc toutes les compétences et qualités pour mener à bien cette réforme dont notre pays a tant besoin.* »

- **Jean-Robert Pitte**, président de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires : « Le repas à la française est un élément majeur de notre culture », interview dans *La Croix* du mardi 16 novembre, après le classement par l'UNESCO du repas gastronomique français au patrimoine mondial. « *Nous vivons dans un pays où tout le monde dit : on mange bien. Mais au moment d'agir, le ministère de la Culture nous opposait que la gastronomie ne relève pas vraiment de la culture. Nous avons dû vaincre des réticences. Il n'y avait pas, pour nous, de culture noble et moins noble. La cuisine appartient au domaine des beaux-arts. [...]. Certains estimaient que ce dossier montrait l'arrogance habituelle des Français qui, non contents d'avoir les plus belles cathédrales, prétendaient détenir la meilleure cuisine du monde. D'autres y lisaient une défense et illustration du luxe. La gastronomie française n'est pas qu'une question d'argent. Elle va bien au-delà. Beaucoup d'étrangers viennent dans notre pays pour savourer notre différence. La gastronomie française se distingue par ses rituels, ses pratiques, ses traditions vivantes et une certaine manière d'être à table. [...] Associer certains vins à certains plats est une invention française. De même que le déroulé qui va des entrées au dessert et impose le pain, le vin et le fromage. Le repas à la française s'est établi au XVII<sup>e</sup> siècle, sous Louis XIV. Et lorsque, sous l'Empire, les premiers restaurants à Paris ont adopté les cuisines régionales populaires, la haute cuisine a porté à un niveau d'excellence ce qui ne relevait plus de l'héritage aristocratique mais rassemblait toutes les catégories de la population.* »

- **Marcel Boiteux** : « Deux régulations ? », dans *The Journal of Regulation*, 4<sup>e</sup> trimestre 2010. « *Le mot "régulation" est à la mode, comme ce qu'il est censé désigner ; mais la notion couvre, en fait, des situations très différentes, ce qui est source de confusion. Il s'agit, certes, de mieux faire fonctionner le marché ; mais on conçoit que les mesures à prendre ne soient pas les mêmes dans les cas où la concurrence fonctionne mal, par opposition à ceux où il n'y a pas de concurrence du tout. Encore faut-il au préalable s'entendre sur les objectifs poursuivis. Plus précisément, la concurrence est-elle une fin en soi, ou seulement un moyen de voir les acteurs économiques, sans le savoir, œuvrer au mieux pour le bien public ? [...] Pour être un bon régulateur de marché, le personnage désigné doit avoir une connaissance approfondie des mécanismes des marchés, ne rien ignorer des turpitudes qui s'y développent si on relâche la surveillance, et avoir la solidité nécessaire pour résister aux pressions de toutes sortes qui peuvent s'exercer sur lui. Un bon régulateur de prix, lui, n'a pas besoin, en l'absence de compétition, de se pénétrer des mœurs des marchés. En revanche, il doit parfaitement connaître les techniques et les coûts de l'entreprise régulée afin d'être capable de fixer tout seul, au bon niveau, les prix dont il a la responsabilité. C'est une tâche redoutable, et quasi impossible si elle est exercée à l'extérieur de l'entreprise. Comment, en effet, en savoir assez, et avec une sécurité d'information suffisante, pour fixer des barèmes de prix qui peuvent être, par nature, d'une extrême complexité ?* ».

## À lire

- **Emmanuel Le Roy Ladurie** : *Trente-trois questions sur l'histoire du climat*, entretiens avec Anouchka Vasak, Paris, Pluriel, 2010, 192 pages.

## À noter

- **Marianne Bastid-Bruguière** présidera, l'après-midi du vendredi 3 décembre, à la bibliothèque de la Part-Dieu, un colloque intitulé « Matteo Ricci : une porte toujours ouverte entre Orient et Occident ». Ce colloque, organisé à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la mort du plus célèbre missionnaire jésuite en Chine, se tiendra à Lyon dont la Bibliothèque municipale conserve la Collection jésuite des Fontaines qui compte 500 000 documents, ainsi qu'un fonds chinois riche de 60 000 documents.

- L'ouvrage de **Michela Fontana**, *Matteo Ricci (1552-1610), un jésuite à la cour des Ming* (éditions Salvator), préfacé par Marianne Bastid-Bruguière, a obtenu, le samedi 13 novembre, le Grand Prix de la biographie politique 2010.

- Un colloque consacré à **Pierre Chaunu** s'est tenu le vendredi 19 et le samedi 20 novembre à la Sorbonne. **Emmanuel Le Roy Ladurie** a présidé la 1<sup>e</sup> session intitulée « la durée et l'espace dans l'œuvre de Pierre Chaunu », cependant que **Jean-Robert Pitte** a présidé la dernière session et a tiré les conclusions du colloque.

## Groupes de travail

- Le groupe de travail que préside **François Terré** sur « la réforme du droit des obligations » se réunira le lundi 13 décembre à 9h30 en salon Vuillard.